

MORE FROM WOOD.

Bien plus que du bois

E EGGER

Guide de pose

**des revêtements de sol
Stratifiés Egger dotés du
système CLIC *it!***



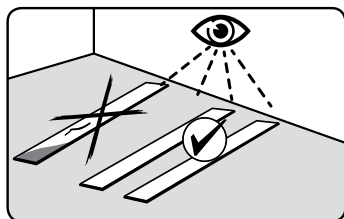
CLIC *it!*



1. Inspection requise avant la pose

Les revêtements de sol Stratifiés EGGER sont fabriqués selon des étapes de production très précises dans des usines utilisant des technologies de pointe. Les produits finis comme semi-finis sont soumis à des contrôles qualité stricts. Toutefois, malgré ces contrôles qualité, il est impossible d'exclure totalement la détérioration d'une ou plusieurs lames, par exemple lors du transport.

Par conséquent, il convient d'examiner les lames à la recherche d'éventuels défauts avant et pendant la pose. Les lames endommagées ou celles qui ne sont pas conformes ne doivent pas être posées. Elles devront être renvoyées au fournisseur afin d'être remplacées.



2. Sols supports

2.1 Règles générales :

- Le sol support préparé pour la pose doit être sec, propre, de niveau et exempt d'agents de démoulage ainsi que de fissures. Par ailleurs, il doit présenter une résistance à la traction et à la pression conforme aux normes NF EN ISO 18365 et DIN 18202.
- Concernant la planéité, l'exigence de ≤ 2 mm/m doit être respectée.
- Dans le cadre des exigences d'inspection et de diligence raisonnable, le prestataire réalisant la pose du revêtement de sol doit s'assurer avant la pose que le sol support convient. Il doit en outre rapporter tout « doute » par écrit si le sol support ne convient pas, c'est-à-dire tout défaut et / ou risque d'endommagement du revêtement supérieur du fait de la structure du sol support.

Afin de s'assurer de l'adéquation du sol support pour la pose d'un revêtement de sol Stratifié EGGER, un certain nombre de points doivent être vérifiés, notamment les suivants. En cas de non-respect de cette condition, toutes les réclamations au titre de la garantie seront annulées.

Contrôle de l'humidité du sol support

Il convient de vérifier en plusieurs points l'humidité du sol support afin de constater si ce dernier est suffisamment sec.

L'adéquation pour la pose est déterminée en mesurant la teneur en eau en CM %. Ces vérifications sont effectuées à l'aide d'un appareil CM (méthode CM) ; les valeurs limites suivantes ne doivent pas être dépassées :

	Chape en béton	Chape coulée / Sulfate de calcium
sans chauffage au sol	$\leq 2,0$ CM %	$\leq 0,5$ CM %
avec chauffage au sol (chape chauffée)	$\leq 1,8$ CM %	$\leq 0,3$ CM %

Ces valeurs sont valables pour des chapes sans adjuvant. En cas d'utilisation d'adjuvant ou de chapes à séchage rapide, il convient de respecter les mesures et valeurs limites fixées par le fabricant.

Dans certains pays / régions, l'adéquation pour la pose est déterminée par la mesure de l'humidité relative correspondante, comme décrit ci-dessous :

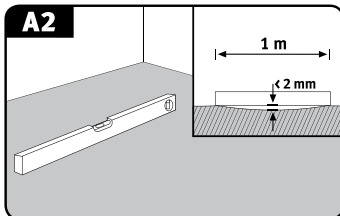
- **Mesure KRL*** : valeur limite ≤ 75 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et ≤ 65 % d'humidité relative pour les chapes chauffées
- **BS 5325** : valeur limite ≤ 75 % d'humidité relative (mesure de surface, Royaume-Uni)
- **NT Build 439** : valeur limite ≤ 85 % d'humidité relative (pays scandinaves)
- **ASTM F2170** : valeur limite ≤ 80 % d'humidité relative (échantillon SITU, Amérique du Nord)

* taux d'humidité relative

Sols supports

Contrôle de la planéité du sol support

Les contrôles de planéité sont effectués conformément aux normes en vigueur. Ils sont réalisés en posant une règle sur les points hauts de la surface et en évaluant la différence entre le point le plus bas et les surfaces d'appui. Pour une distance entre les points de mesure de 100 cm, l'écart vertical ne doit pas dépasser 2 mm. Les écarts plus importants doivent être compensés en prenant des mesures appropriées (par exemple en appliquant un ragréage auto-lissant).



Contrôle de la résistance / de la portance du sol support

Le sol support doit former une couche étanche et autoporteuse.

Contrôle de la propreté du sol support

Le sol support doit avoir été aspiré soigneusement et rester propre.

Contrôle des conditions ambiantes

Avant, pendant et après la pose, les conditions ambiantes doivent être les suivantes :

- température minimale de l'air de 18 °C
- température minimale à la surface du sol de 15 °C
- taux d'humidité relative de l'air compris entre 40 % et 70 %

2.2 Sols supports adaptés

On considère qu'un sol support convient pour la pose flottante d'un revêtement de sol Stratifié EGGER s'il remplit les conditions spécifiées ci-dessus. Il s'agit notamment des systèmes suivants :

- tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- les structures en panneaux OSB et en panneaux de particules
- les panneaux de fibres
- les revêtements de sol existants, comme du PVC, du linoléum, des plaques de pierre naturelle ou du carrelage céramique

Chapes avec chauffage au sol à l'eau chaude (chapes chauffées)

Lors de la préparation d'un sol chauffé, tous les intervenants (constructeur, architecte, chauffagiste, technicien chauffage, installateur et fabricant du revêtement de sol) doivent travailler ensemble de façon coordonnée. Tous les sols chauffants nécessitent une planification adéquate et une parfaite coordination entre le système de chauffage et la chape, afin de garantir une fonctionnalité optimale et sans dommages sur la durée. En plus des contrôles d'usage du sol support, il convient de vérifier le système de chauffage / refroidissement par le sol (chauffage / refroidissement fonctionnels). Un document (procès-verbal) doit être fourni pour chaque saison afin de démontrer que la chape est correctement chauffée et refroidie.

Lors du chauffage de la couche de distribution de la charge et de la chaleur, une distinction est faite entre chauffage fonctionnel et chauffage de séchage.

- Le chauffage fonctionnel est la preuve que l'installateur du système de chauffage a fourni une structure adéquate et sert à vérifier le bon fonctionnement des chauffages au sol.
- Le chauffage de séchage permet d'éliminer l'humidité résiduelle présente dans la chape jusqu'à ce que la pose soit possible.

Sols supports

Attention :

- Le chauffage fonctionnel ne garantit pas que la chape a atteint le niveau d'humidité résiduelle requis pour pouvoir procéder à la pose. Il est donc généralement nécessaire d'effectuer un chauffage de séchage.
- Les revêtements de sol Stratifiés EGGER sont généralement installés en pose flottante. Pour la pose flottante d'un revêtement sur une chape chauffée, il convient de vérifier tout particulièrement les valeurs de conductivité thermique du revêtement de sol Stratifié et de la sous-couche d'isolation. Le total des valeurs de conductivité thermique de tous les composants doit être $\leq 0,15 \text{ m}^2\text{K/W}$. L'utilisation d'une sous-couche d'isolation ne faisant pas partie de la gamme d'accessoires EGGER annule toute garantie relative au respect de la conductivité thermique effective maximale de l'ensemble de la structure pour une pose flottante sur une chape avec sol chauffant.
- La température de la surface du sol chauffé ne doit pas dépasser 28 °C, et une montée en température trop rapide doit être évitée.
- La pose sur un système de chauffage de surface à accumulation de nuit est interdite.

Sols supports présentant une adéquation partielle pour la pose

Les systèmes de chauffage électrique de type film chauffant et les revêtements de sol souples anciens (PVC, couche intermédiaire vinyle et linoléum) sont considérés comme des sols supports présentant une adéquation partielle pour la pose.

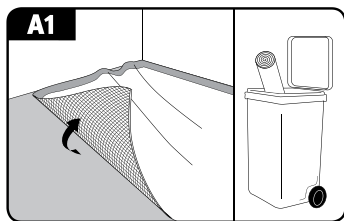
Convient pour la pose de revêtements de sol Stratifiés EGGER uniquement les systèmes de chauffage électrique de type film chauffant qui :

- sont équipés de capteurs et de régulateurs thermiques
- sont de conception relativement récente (après 2005) et ont été approuvés par le fabricant du système de chauffage pour la pose d'un stratifié
- ne sont pas à accumulation de nuit

La pose d'un revêtement de sol Stratifié EGGER sur un sol support en PVC, couche intermédiaire vinyle ou linoléum n'est autorisée que si ce sol support est entièrement et fermement collé, sans fissures ni zones décollées, et en l'absence de chauffage de surface.

Sols supports non adaptés

Les revêtements de sol Stratifiés EGGER ne doivent en aucun cas être posés sur un revêtement de sol textile. Les revêtements de sol textiles et les moquettes ne constituent pas des sols supports adaptés pour des raisons de solidité et d'hygiène. Ils doivent être retirés avant la pose. En cas de non-respect de cette condition, toutes les réclamations au titre de la garantie sont annulées.



Sols supports minéraux

Pour la pose flottante d'un sol Stratifié EGGER sur un sol support minéral (chape, chape chauffée, carrelage, etc.), un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD \geq 75 \text{ m}$ doit toujours être posé sur toute la surface en remontant le long du mur, afin de servir de pare-vapeur. Posés par un professionnel, les films de protection contre l'humidité doivent se chevaucher de 5 à 20 cm au niveau des jonctions, selon le modèle. Afin d'améliorer l'isolation contre les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spécifique au sol support existant. Si vous utilisez une sous-couche EGGER Silenzio Duo, EGGER Silenzio Easy SD ou une autre sous-couche 2 en 1 comparable avec une protection contre l'humidité intégrée, la pose d'un pare-vapeur n'est pas nécessaire.

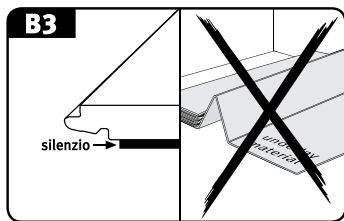
Structure du sol :

1. Sol support minéral
2. Matériaux de sous-couche (pare-vapeur et isolation contre les bruits d'impact)
 - Option A : EGGER Silenzio Duo ou EGGER Silenzio Easy SD
 - Option B : EGGER Aqua+ Aluflex et EGGER Silenzio Easy ou EGGER Aqua+ Aluflex et EGGER Silenzio Cork
3. Revêtement de sol Stratifié EGGER

Sols supports

Attention :

Pour la pose d'un revêtement de sol Stratifié EGGER avec sous-couche intégrée Silenzio au verso, aucune autre sous-couche d'isolation contre les bruits d'impact ne doit être posée.



Sols supports en bois (panneaux OSB, panneaux de particules, panneaux de fibres, plancher massif)

Les éventuelles lames de plancher ou autre instables doivent être préalablement vissées. Les lames de revêtement doivent être posées perpendiculairement à la longueur des lames de plancher.

Afin d'améliorer l'isolation contre les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spécifique au sol support existant. Les revêtements de sol Stratifiés EGGER avec une sous-couche Silenzio au verso peuvent être directement posés sur les planchers en bois (massifs ou non).

Structure du sol :

1. Sol support en bois
2. Sous-couche d'isolation contre les bruits d'impact, par exemple EGGER Silenzio Easy ou EGGER Silenzio Cork
3. Revêtement de sol Stratifié EGGER

Sous-couches

- Sur les sols supports minéraux, un pare-vapeur d'une valeur $SD \geq 75$ m doit être posé sur toute la surface en remontant le long du mur. Exception : si vous utilisez une sous-couche EGGER Silenzio Duo, EGGER Silenzio Easy SD ou une autre sous-couche 2 en 1 comparable avec une protection contre l'humidité intégrée, alors l'ajout d'un pare-vapeur n'est pas nécessaire.
- Ne posez pas de pare-vapeur sur un sol support en bois.
- Nous vous recommandons de poser une sous-couche EGGER Silenzio spéciale sous votre revêtement de sol Stratifié EGGER. Vous trouverez d'autres modèles de sous-couches sur www.egger.com.
- Exception : si vous utilisez un revêtement de sol Stratifié EGGER avec une sous-couche Silenzio au verso, alors il n'est pas nécessaire de poser une autre sous-couche d'isolation contre les bruits d'impact.

Zones / pièces / conditions ambiantes humides / mouillées

Les revêtements de sol Stratifiés EGGER ne doivent pas être posés dans des zones / pièces / conditions ambiantes humides ou mouillées telles qu'une salle de bains, une douche, un sauna, en extérieur, etc. En cas de non-respect de cette condition, toutes les réclamations au titre de la garantie sont annulées.

Seule exception : les sols Stratifiés de la gamme Aqua+. Les revêtements de sol Stratifiés EGGER Aqua+ peuvent également être posés dans des salles de bains d'utilisation domestique classique avec baignoire ou bac de douche, où la surface du sol n'est que brièvement et temporairement exposée à des éclaboussures. Cela exclut les utilisations avec siphon de sol et les applications en tant que receveur de douche. Cette catégorie inclut les salles de bains privées mais aussi celles des hôtels, utilisées seulement le matin et le soir, ou encore les cuisines, les couloirs, les halls d'entrée et les appartements de maisons de repos.

3. Avant la pose

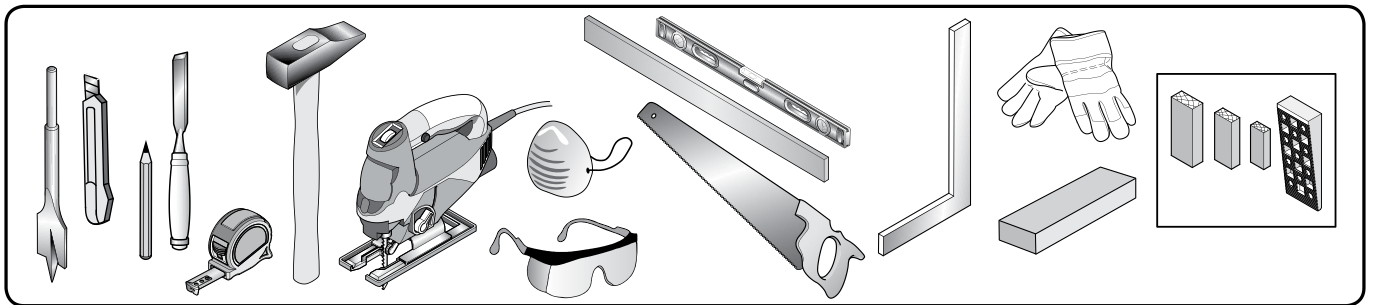
Acclimatation des lames

Avant de débuter la pose, il faut stocker les lames de revêtement de sol soit dans la pièce où elles vont être posées, soit dans une pièce où règnent des conditions ambiantes similaires. Les conditions suivantes doivent être respectées afin de permettre leur stabilisation :

- lames dans leur conditionnement
- pendant au moins 48 heures
- stockées à plat à une distance d'au moins 50 cm de tout mur
- à une température ambiante d'au moins 18 °C
- avec une température minimale à la surface du sol d'au moins 15 °C
- à un taux d'humidité relative de l'air compris entre 40 % et 70 %

Outils et équipement de protection requis

- Scie électrique (sauteuse, circulaire ou radiale), guillotine pour sol stratifié et cutter
- Si nécessaire, perceuse et scie métallique pour la fixation / le découpage à la bonne taille de profils pour revêtement de sol et de jonctions murales
- Mètre pliant, équerre et crayon
- Bloc de frappe, marteau et éventuellement pied-de-biche
- Entretoise



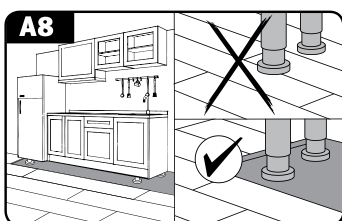
Portez un équipement de protection adéquat (gants et lunettes de protection, masque anti-poussière).

Sens de pose

Pour un meilleur résultat visuel, positionnez vos lames de revêtement de sol Stratifié EGGER parallèlement à la source principale de lumière naturelle. Seuls les sols supports faits de lames de bois ou les parquets en damier / posés à l'anglaise imposent une pose particulière. Dans un tel cas, les lames de stratifié doivent être posées perpendiculairement à la longueur des lames de plancher / au sens du damier.

Meubles de cuisine / placards intégrés

Ne posez pas un revêtement de sol Stratifié EGGER sous des éléments de cuisine et / ou des placards intégrés lourds (car cela fixerait le revêtement d'un côté). Il est recommandé de poser le revêtement de sol Stratifié EGGER uniquement jusque derrière la plinthe, de façon à ce que le sol puisse être enlevé facilement à tout moment.



Avant la pose

Si ce n'est pas possible, considérez l'une des alternatives suivantes :

A) Désolidarisation :

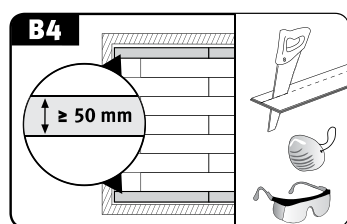
1. Posez le revêtement de sol Stratifié EGGER sur toute la surface et montez l'élément de cuisine / le placard intégré.
2. Désolidarisez la surface du revêtement de sol en la découpant entre les pieds du meuble et la plinthe.
3. Couvrez avec un profil ou laissez ouvert (zone non visible).

B) Découpage avec une scie cloche (cercle de perçage) :

1. Posez le revêtement de sol Stratifié EGGER sur toute la surface.
2. Déterminez l'emplacement des pieds du meuble, marquez ces emplacements sur le stratifié et découpez-les à l'aide d'une scie cloche (\varnothing du pied + 16 mm).
3. Montez l'élément de cuisine / le placard intégré.

Préparation de la première et de la dernière rangée

Avant la pose, commencez par prendre les mesures de la pièce afin de déterminer si la largeur de la première rangée de lames doit être réduite. Ceci est nécessaire si vous constatez que la dernière rangée fera moins de 5 cm de large et / ou pour que la première et la dernière rangée aient la même largeur.



Distance au mur et jeux de dilatation

Comme tous les sols en bois, les revêtements de sol Stratifiés EGGER sont sujets à une certaine déformation, en raison de la fluctuation des conditions ambiantes à l'intérieur de la pièce. Ce comportement spécifique au matériau entraîne le besoin de prévoir des joints au niveau des murs et des angles pour toutes les structures fixes : murs, encadrements de porte, passages de tuyau, piliers, escaliers, etc. En outre, ces joints doivent toujours être prévus pour les zones et les dimensions suivantes :

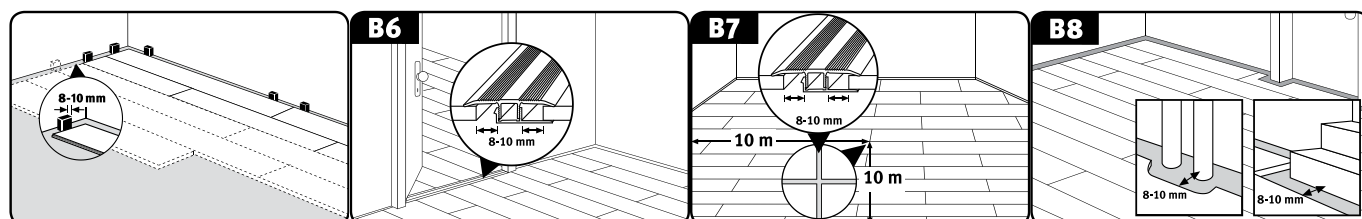
- seuils de porte
- couloirs
- pièces aux angles nombreux
- pièces d'une longueur / largeur supérieure à 10 m

Lorsque la distance au mur et les jeux de dilatation prévus sont suffisants, d'une largeur d'au moins 8-10 mm, la déformation de la surface installée est possible.

Voici la formule à suivre : jeu de dilatation de 1,5 mm (de circonférence) par mètre de revêtement (par exemple : pièce de 10 m de long = distance au mur de 15 mm de chaque côté).

La distance au mur et les jeux de dilatation sont couverts par les jonctions murales et / ou les profils.

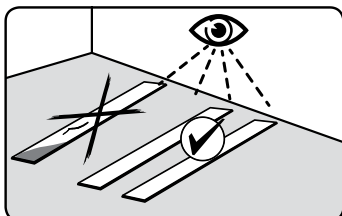
Remarque : pour la plupart des types de profils, il est nécessaire de monter la base (profil inférieur) de réception du profil de recouvrement avant de poser le revêtement de sol Stratifié.



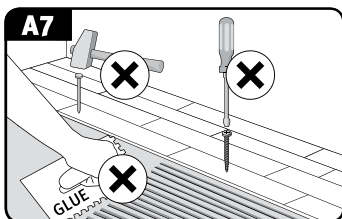
4. Pose

4.1. Informations de base

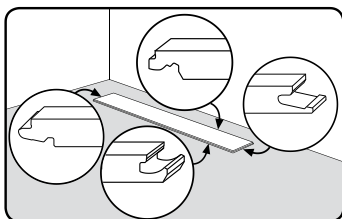
- La pose doit être faite de jour.
- Examinez les lames à la recherche d'éventuels défauts avant et pendant la pose. Les lames présentant un défaut ou un dommage visible ne doivent pas être posées.



- Les revêtements de sol Stratifiés EGGER sont installés en pose flottante, c'est-à-dire sans fixation (collage, vissage, etc.) des lames sur le sol support. En pose flottante, les différentes lames sont installées à l'aide du système de verrouillage CLIC*it!*, qui permet de les emboîter entre elles.
- **Remarque :** la seule exception est la gamme de Stratifiés Aqua+. Ces revêtements de sol peuvent également être collés sur toute la surface (pour de plus amples informations, voir la section « Revêtements de sol Stratifiés Aqua+ »).



- Assurez-vous de faire la différence entre la rainure et la languette des lames.



- Commencez la pose dans l'angle gauche de la pièce, en veillant à orienter les deux côtés languette de la première lame face au mur et les deux côtés rainure face à vous.
- Les petits côtés (assemblages côté haut) doivent être décalés d'au moins 20 cm, ou ≥ 50 cm pour le format Long.
- Pour les produits chanfreinés et / ou présentant un motif spécial (par exemple, les décors « carrelage »), assurez-vous que le petit côté (assemblage côté haut) est régulier par rapport au chanfrein et / ou au motif.
- Les éléments restants peuvent servir de lame de début ou de fin pour chaque rangée si elles présentent une longueur d'au moins 20 cm (≥ 50 cm pour le format Long), de façon à maintenir le décalage minimum des petits côtés (assemblages côté haut) d'une rangée à l'autre.
- Afin de préparer la pose de la dernière rangée de lames, prenez la lame et superposez-la exactement sur l'avant-dernière rangée. Vous pouvez ensuite utiliser une chute de lame (dans sa largeur) pour retranscrire les reliefs du mur sur la lame, en tenant compte de l'espacement prédéfini.

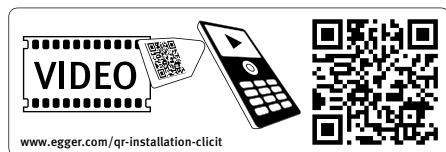
Pose

- Pour découper une lame à la bonne taille à l'aide d'une scie circulaire, plongeante ou à coupe transversale, placez-la décor vers le haut. Si vous utilisez une scie sauteuse, déplacez-la sur le dos de la lame.

4.2. Méthodes de pose

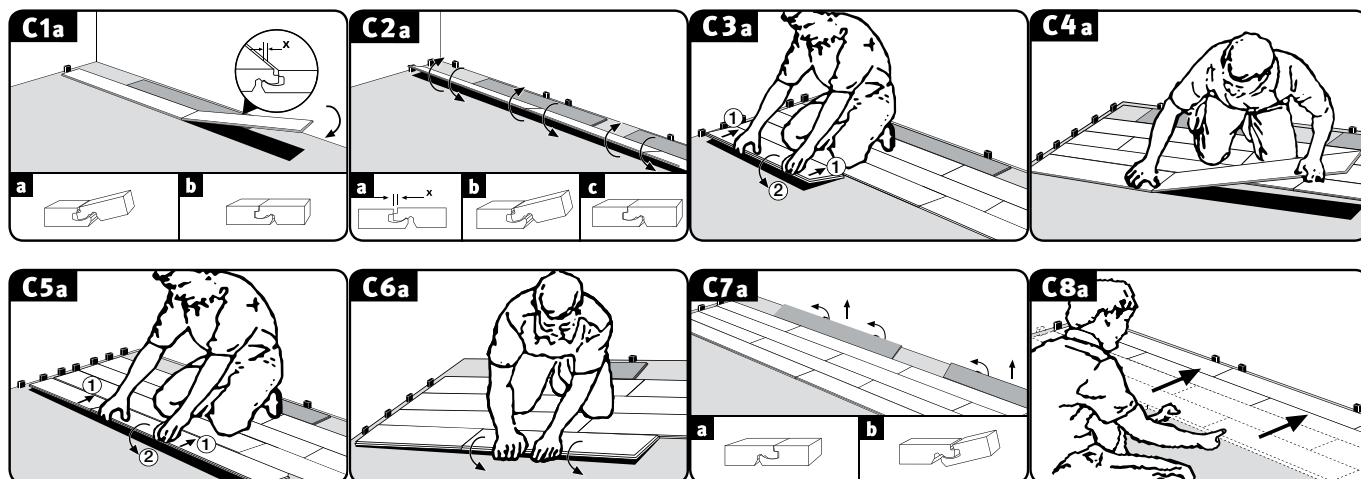
La pose des revêtements de sol Stratifiés EGGER à l'aide du système de pose CLIC *it!* est possible selon 3 méthodes différentes :

- Méthode A : inclinaison sur le devant et la longueur, lame par lame
- Méthode B : inclinaison sur la longueur et emboîtement au niveau du petit côté (assemblage côté avant), lame par lame
- Méthode C : pose par rangée en inclinant l'avant et la longueur



4.2.1. Méthode de pose A

- Placez la première lame dans l'angle gauche de la pièce, les deux côtés languette face au mur (figure C1a).
 - Assemblez les lames de la première rangée en inclinant la languette avant de la lame à poser de biais depuis le haut dans la rainure avant de la lame déjà posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement sur l'avant (fig. C1a). La dernière lame de la première rangée doit être marquée et découpée à la longueur souhaitée, puis posée comme décrit ci-dessus.
 - Assurez-vous que les lames de la première rangée sont alignées avec précision dans leur longueur. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser une lame de sol comme butée / entretoise entre le mur et la première rangée, respectivement dans la zone des assemblages côté bas. Une fois les 2 à 3 premières rangées posées, retirez ces lames servant de butée et alignez le revêtement de sol déjà posé avec le mur, en respectant la distance revêtement-mur et en plaçant les entretoises. (Fig. C1a à C8a)
 - Inclinez la première lame de la deuxième rangée et des rangées suivantes de biais depuis le haut, en plaçant la languette dans la rainure de la rangée précédemment posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement dans la longueur (fig. C3a).
 - Posez toutes les lames suivantes de la rangée de la manière suivante :
1. Inclinez la languette avant de biais depuis le haut et placez-la dans la rainure avant de la lame précédemment posée, puis déposez la lame au sol (en appuyant légèrement sur l'avant), aussi près que possible du bord long de la rangée déjà installée (fig. C4a).
 2. Soulevez légèrement la lame à poser dans sa longueur (fig. C5a).
 3. Emboîtez la languette dans la longueur de biais depuis le haut dans la rainure de la rangée précédemment posée (poussez pour insérer). Puis déposez la lame au sol de façon à réaliser l'assemblage dans la longueur (fig. C6a).
- Remarque :** à noter que lorsque vous soulevez et inclinez la lame dans sa longueur, la lame adjacente à sa gauche est systématiquement soulevée elle aussi, car les deux lames sont déjà assemblées.
4. Assurez-vous que tous les assemblages sont totalement fermés, c'est-à-dire non visibles. En présence d'assemblages peu visibles à certains endroits, il est possible de les fermer en tapant légèrement et avec précision à l'aide d'un bloc de frappe.

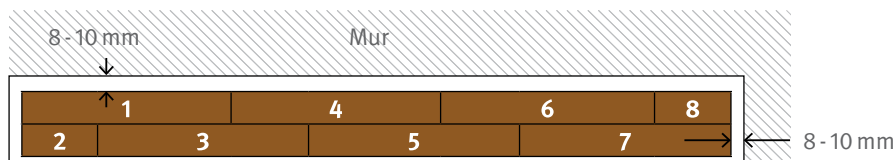


Pose

Posez les lames restantes comme décrit ci-dessus, en découpant la longueur de la première et / ou de la dernière lame à la taille requise.

4.2.2. Méthode de pose B

- Les lames des deux premières rangées peuvent être posées simultanément en passant régulièrement de l'une à l'autre, tout en respectant un décalage minimal entre les petits côtés.



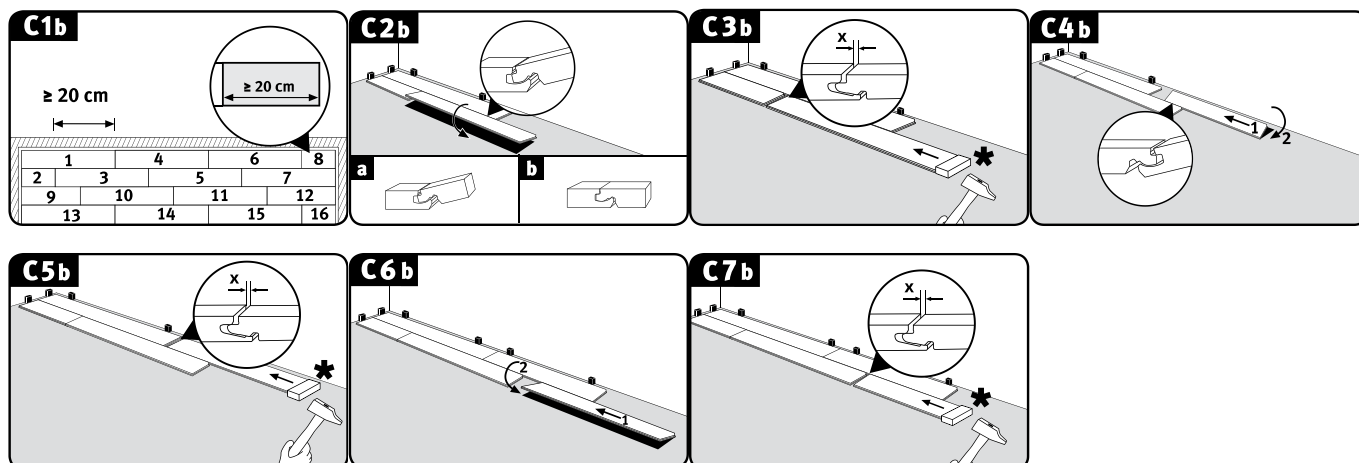
- **Lame 1** = placez la première lame dans l'angle gauche de la pièce, les deux côtés languette face au mur.
- **Lame 2** = inclinaison dans la longueur de cette lame recoupée en longueur.
 - Pour ce faire, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la lame 1. Puis déposez la lame 2 sur le sol.
- **Lame 3** = inclinaison dans la longueur et emboîtement sur le petit côté (sans frapper !).
 - Pour commencer, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la lame 1 (fig. C2b).
 - Dans cette position inclinée, poussez la lame 3 aussi près que possible du bord avant de la lame 2, de façon à ce que la languette avant de la lame 3 repose sur la rainure de la lame 2 (fig. C3b).
 - Verrouillez ensuite l'assemblage longitudinal en abaissant la lame 3. Assurez-vous que la languette avant ne soit pas trop haute par rapport à l'assemblage côté avant de la lame 2 (fig. C3b).
 - Si la hauteur est correcte, verrouillez l'assemblage côté avant par de légers coups donnés horizontalement à l'aide d'un bloc de frappe et d'un marteau (fig. C3b).

Remarque :

- Pour ajuster la hauteur, il est recommandé de placer une lame dans la longueur dans la zone de l'assemblage côté avant.
- Des coups de marteau trop forts peuvent causer une détérioration de l'assemblage côté avant, qui n'apparaîtra que plus tard à l'usage. Il convient d'utiliser un bloc de frappe afin d'éviter de taper directement le produit avec le marteau.
- **Lame 4** = inclinaison dans la longueur opposée et emboîtement du petit côté comme décrit ci-dessus.
 - Placez la rainure longitudinale de biais sous la languette longitudinale de la lame 3 (fig. C4b).
 - Dans cette position inclinée, poussez la lame 4 aussi près que possible du bord avant de la lame 1, de façon à ce que la languette avant de la lame 4 repose sur la rainure de la lame 1 (fig. C4b).
 - Verrouillez ensuite l'assemblage longitudinal en abaissant la lame 4. Assurez-vous ici aussi que la languette avant ne soit pas trop haute par rapport à l'assemblage côté avant de la lame 1 (fig. C4b).
 - Si la hauteur est correcte, verrouillez l'assemblage côté avant par de légers coups donnés horizontalement à l'aide d'un bloc de frappe et d'un marteau (fig. C5b).
- **Lame 5** = inclinaison dans la longueur et emboîtement du petit côté (voir lame 3).
- **Lame 6** = inclinaison dans la longueur et emboîtement du petit côté (voir lame 4).
- **Lame 7** = inclinaison dans la longueur et emboîtement du petit côté (voir lame 3).
- **Lame 8** = inclinaison dans la longueur et emboîtement du petit côté (voir lame 4).
- Posez toutes les lames restantes des deux premières rangées comme décrit ci-dessus, en découpant la longueur de la première et / ou de la dernière lame à la taille requise.
- Orientez ensuite les deux premières rangées en respectant la distance revêtement-mur par rapport au mur dans la longueur, et mettez en place les entretoises.
- Inclinez la première lame de la troisième rangée et des rangées suivantes de biais depuis le haut, en plaçant la languette dans la rainure de la rangée précédemment posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement dans la longueur.
- Posez toutes les lames suivantes de la rangée de la manière suivante :
 - Pour commencer, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la rangée précédente.
 - Dans cette position inclinée, poussez la lame aussi près que possible du bord avant de la lame de gauche, de façon à ce que la languette avant de la lame repose sur la rainure de la lame de gauche.

Pose

- Verrouillez ensuite l'assemblage longitudinal en abaissant la lame. Assurez-vous que la languette avant ne soit pas trop haute par rapport à l'assemblage avant de la lame de gauche.
- Si la hauteur est correcte, verrouillez l'assemblage côté avant par de légers coups donnés horizontalement à l'aide d'un bloc de frappe et d'un marteau.
- Posez les lames restantes comme décrit ci-dessus, en découpant la longueur de la première et / ou de la dernière lame à la taille requise.

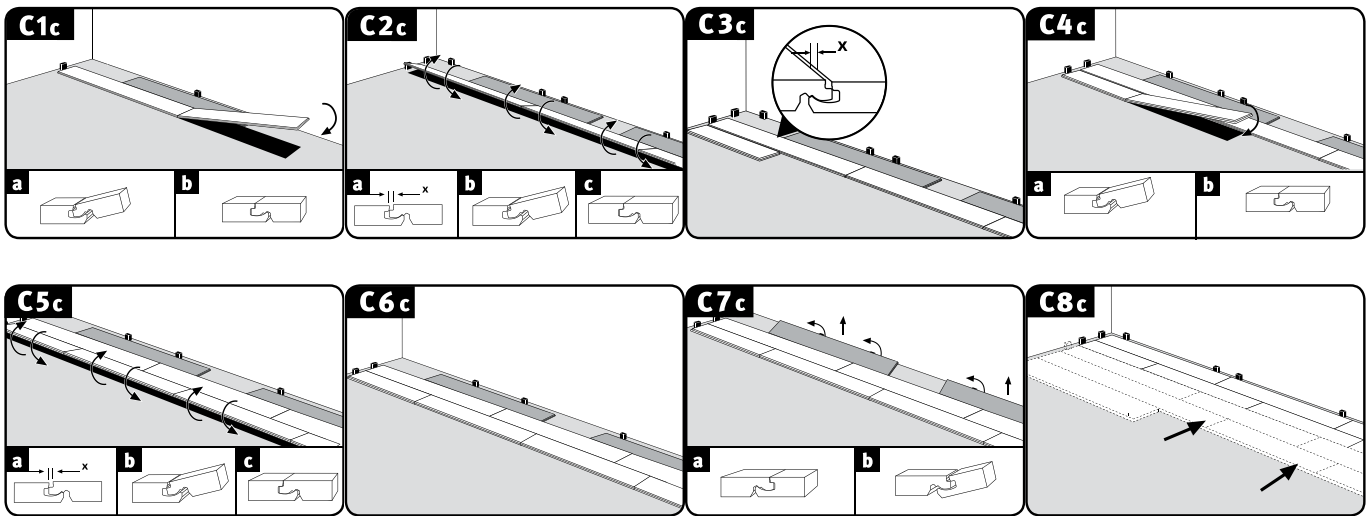


4.2.3. Méthode de pose C

- Placez la première lame dans l'angle gauche de la pièce, les deux côtés languette face au mur (figure C1c).
- Assemblez les lames de la première rangée en inclinant la languette avant de la lame à poser de biais depuis le haut dans la rainure avant de la lame déjà posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement sur l'avant (fig. C1c). La dernière lame de la première rangée doit être marquée et découpée à la longueur souhaitée, puis posée comme décrit ci-dessus.
- Assurez-vous que les lames de la première rangée sont alignées avec précision dans leur longueur. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser une lame de sol comme butée / entretoise entre le mur et la première rangée, respectivement dans la zone des assemblages côté haut (fig. C1c à C6c). Une fois les 2 à 3 premières rangées posées, retirez ces lames servant de butée et alignez le revêtement de sol déjà posé avec le mur, en respectant la distance revêtement-mur par rapport au mur dans la longueur, et en plaçant les entretoises. (Fig. C7c et C8c).
- Posez la première lame de la deuxième rangée et des rangées suivantes en plaçant la languette longitudinale sur le haut de la rainure longitudinale de la rangée précédemment posée, sans verrouiller le système (fig. C3c).
- Dans une même rangée, toutes les lames suivantes sont d'abord assemblées par l'avant (fig. C4c).
 - Inclinez la languette avant de biais depuis le haut et placez-la dans la rainure avant de la lame précédemment posée, puis déposez la lame au sol (en appuyant légèrement sur l'avant), aussi près que possible du bord long de la rangée déjà installée. Ainsi, la languette repose sur le haut de la rainure longitudinale de la rangée précédente.
- Puis, lorsque toutes les lames d'une rangée sont assemblées par l'avant, verrouillez le côté longitudinal (fig. C5c et C6c).
 - Soulevez légèrement la première lame dans la longueur.
 - Dans cette position inclinée et en exerçant une légère pression (à la main uniquement), emboîtez ensuite la languette longitudinale dans la rainure de la rangée précédente (en appuyant).
 - Poursuivez de gauche à droite jusqu'à ce que toute la rangée soit liée à la rangée précédente et repose à plat.

Remarque : pendant cette opération, assurez-vous que les lames de la rangée en cours d'installation ne se sont pas déplacées sur le côté court et qu'elles restent bien jointes.

 - Assurez-vous que tous les assemblages sont totalement fermés, c'est-à-dire non visibles. En présence d'assemblages peu visibles à certains endroits, il est possible de les fermer en tapant légèrement et avec précision à l'aide d'un bloc de frappe.
- Posez les lames restantes comme décrit ci-dessus, en ajustant la longueur de la première et / ou de la dernière lame si nécessaire.



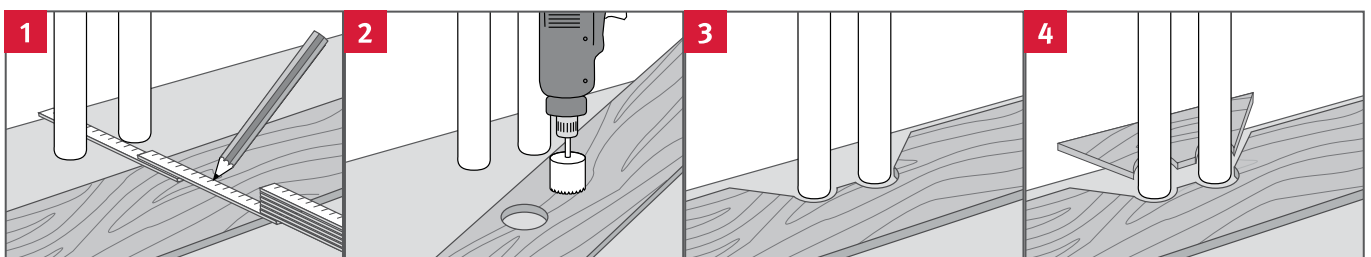
4.3. Guide de pose : consignes complémentaires

Applications commerciales de classes 31, 32 et 33

Il est habituel que les applications commerciales soient davantage exposées à des niveaux d'humidité supérieurs à la moyenne. C'est pourquoi il est recommandé de procéder à un collage avec une colle PVAC (D3) dans ces zones (à l'exception des produits Aqua+). Appliquez cette colle d'étanchéité au niveau de la languette côté avant et dans la longueur, de façon à ce qu'elle ressorte vers le haut lors de l'assemblage des lames sur toute la zone de jonction. Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'ouverture de joints sous la colle. Retiré immédiatement ou après un bref temps de séchage, le surplus de colle est facile à éliminer de la surface.



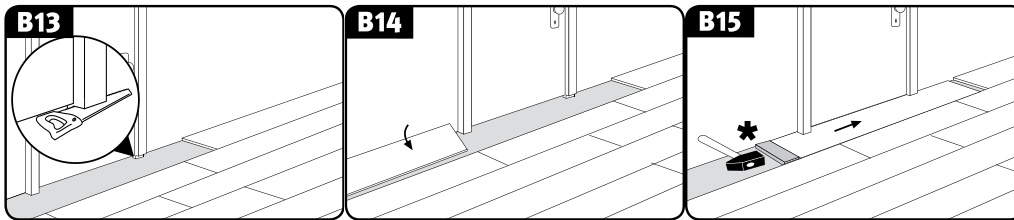
Passages de tuyaux



- Mesurez la position des tuyaux et reportez-la sur le panneau (en tenant compte du joint longitudinal).
- Percez des trous d'un diamètre d'au moins 16 mm de plus que celui des tuyaux.
- Sciez la lame jusqu'aux trous selon un angle de 45°.
- Ajustez et collez le morceau scié.

Huisseries

- En présence d’huisseries en bois, il est recommandé de les recouper de l’épaisseur posée (revêtement de sol + matériaux de sous-couche) après en avoir discuté avec le client.
- Posez ensuite le revêtement de sol Stratifié EGGER jusque sous l’huisserie en respectant la distance au mur recommandée. Dans le cas où la pose se termine au niveau d’une huisserie, la lame correspondante peut être inclinée dans la longueur et rabattue devant l’huisserie. La lame est ensuite emboîtée sous l’huisserie dans l’assemblage côté haut à l’aide d’un bloc de frappe et d’un marteau. Pour cela, posez-la à plat sur le sol et verrouillez-la.



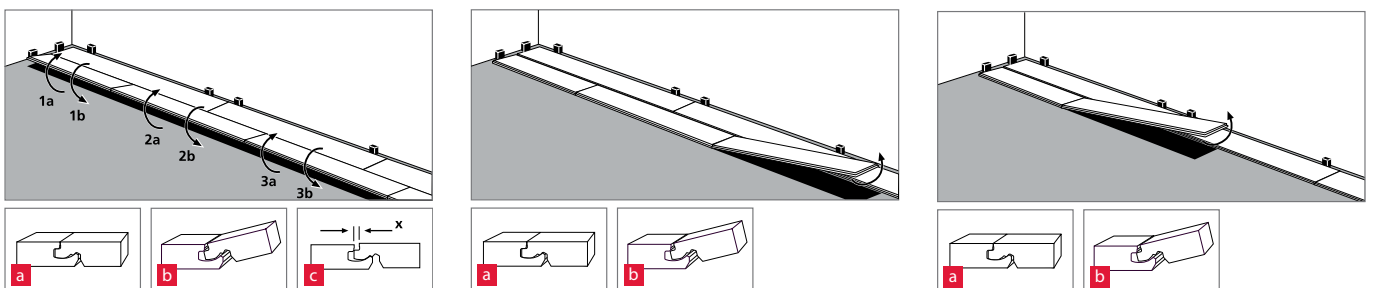
- Si l’huisserie ne peut pas être raccourcie, un profil de remplissage PE standard doit être inséré dans le jeu de dilatation (dans la zone de l’huisserie) et recouvert de silicone.

Profils pour revêtement de sol et jonctions murales

Une fois la pose du revêtement de sol Stratifié EGGER terminée dans les règles de l’art, il convient de procéder au montage des profils pour revêtement de sol et des jonctions murales. Une notice de montage spécifique est jointe aux accessoires.

Dépose / démontage des lames

Si vous souhaitez démonter des lames sans risque de casse, vous devez déboîter toute la rangée en l’inclinant, puis chaque lame l’une après l’autre par les extrémités courtes en maintenant l’inclinaison. Procédez avec précaution afin de ne pas endommager les rainures et les languettes.



5. Revêtements de sol Stratifiés Aqua+



Les revêtements de sol Stratifiés EGGER Aqua+* peuvent aussi :

- être posés dans des salles de bains d'utilisation domestique classique avec baignoire ou bac de douche, où la surface du sol n'est que brièvement et temporairement exposée à des éclaboussures. Cela exclut les utilisations avec siphon de sol et les applications en tant que receveur de douche. Cette catégorie inclut les salles de bains privées mais aussi celles des hôtels, utilisées seulement le matin et le soir, ou encore les cuisines, les couloirs, les halls d'entrée et les appartements de maisons de repos.
- être posés selon la méthode du collage en plein.

*Les applications excluent les zones / pièces / conditions ambiantes humides (p. ex. les saunas, les bains de vapeur, les cabines de douche, les laveries et les piscines), les pièces présentant un taux d'humidité / d'exposition aux liquides permanent ou élevé, les salles de bains avec collecteur d'écoulement et les zones en plein air.

5.1. Pose flottante dans les salles de bains

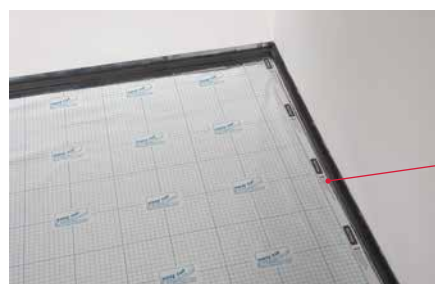
Les revêtements de sol Stratifiés Aqua+ conviennent pour une pose flottante dans les salles de bains sur tous les sols supports énumérés ci-dessous, s'ils répondent aux critères d'adéquation pour la pose décrits à la section 2.1. :

- tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- les carrelages céramiques

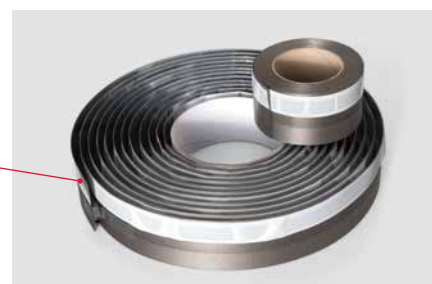
Le sol support doit en outre être étanche (voir la norme DIN 18534 Étanchéité pour les espaces intérieurs) afin de prévenir durablement toute détérioration de la structure due à l'humidité.

Structure d'un sol pour une pièce à usage de salle de bains :

1. sol support (comme décrit précédemment)
2. structure étanche (structure imperméabilisante composite pour les espaces intérieurs)
3. sous-couches plus étanchéité de la zone de raccordement au mur :
 - Option A : EGGER Silenzio Duo et ruban adhésif
 - Option B : EGGER Silenzio Easy SD et ruban adhésif
 - Option C : EGGER Aqua+ Aluflex avec ruban adhésif et EGGER Silenzio Easy
4. revêtement de sol Stratifié EGGER Aqua+



pare-vapeur et ruban adhésif

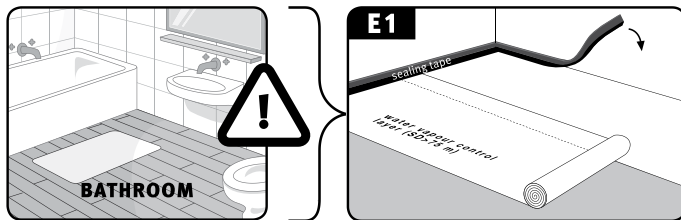


Revêtements de sol Stratifiés Aqua+

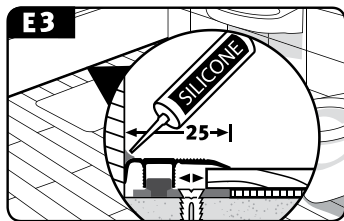
La pose flottante d'un revêtement de sol Stratifié Aqua+ dans une salle de bains est réalisée selon l'une des méthodes décrites à la section 4.2., où les lames sont emboîtées selon le système d'assemblage CLIC *it!*.

Remarque :

- Il est impératif d'assurer la pose en plein d'un pare-vapeur adéquat et d'utiliser un ruban adhésif pour l'étanchéité des zones de jonction murales en remontant le long du mur.



- Seuls des profils de transition, de niveau et de finition en aluminium peuvent être utilisés. Le joint entre le profil et le mur doit être fermé de manière étanche par un joint d'étanchéité élastique.



5.2. Collage en plein

La méthode du collage en plein offre les avantages suivants :

- une surface stable et compacte présentant une faible tendance à la déformation, et une hauteur de pose optimale
- une grande surface de pose, étant donné que seuls les joints structurels fonctionnels doivent se dilater dans le revêtement supérieur (le Stratifié EGGER Aqua+) par un profil de dilatation
- une isolation nettement meilleure contre les bruits de pas (bruit ambiant)
- une meilleure performance sur les chauffages au sol en raison d'une conductivité thermique réduite

Les revêtements de sol Stratifiés Aqua+ conviennent pour un collage en plein sur tous les sols supports énumérés ci-dessous, s'ils répondent aux critères d'adéquation pour la pose décrits à la section 2.1.

1. Application standard (en milieu sec)

- tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- les structures en panneaux OSB et en panneaux de particules
- les panneaux de fibres
- les carrelages céramiques (couche de fond / matériau de remplissage spécifique au carrelage nécessaire)

Structure du sol pour une application standard :

- 1) sol support (comme décrit précédemment)
- 2) couche de fond / matériau de remplissage spécifique
- 3) colle (les colles agréées sont indiquées sur www.egger.com)
- 4) revêtement de sol stratifié EGGER Aqua+

2) Application en salle de bains (en milieu humide)

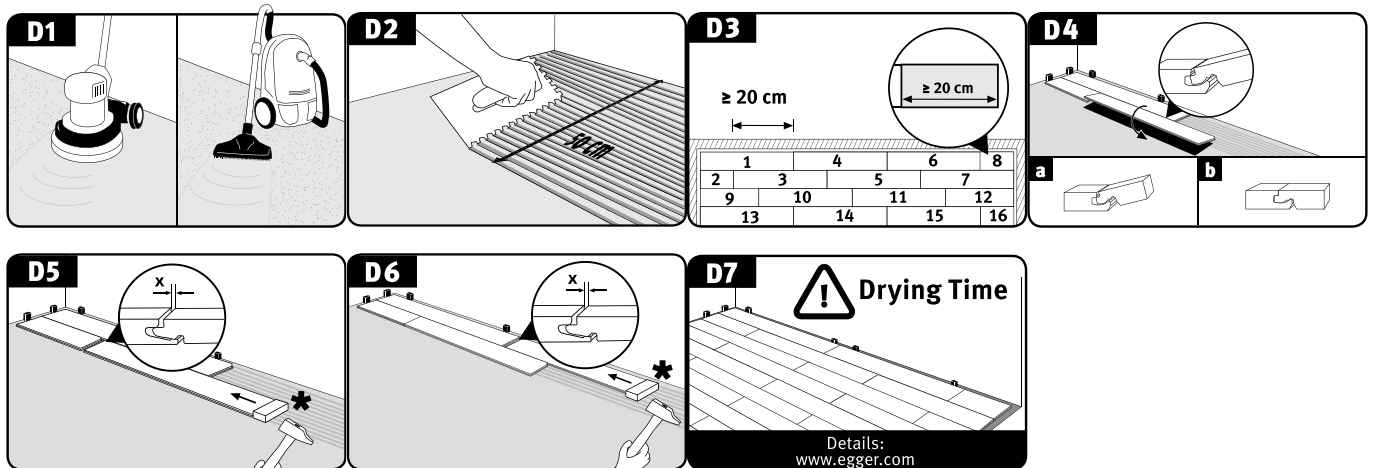
- tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- les carrelages céramiques (couche de fond / matériau de remplissage spécifique au carrelage nécessaire)

Revêtements de sol Stratifiés Aqua+

Structure d'un sol pour une pièce à usage de salle de bains :

- 1) sol support (comme décrit précédemment)
- 2) couche de fond / matériau de remplissage spécifique et structure imperméabilisante composite
- 3) colle (les colles agréées sont indiquées sur www.egger.com)
- 4) revêtement de sol Stratifié EGGER Aqua+

Les revêtements de sol Stratifiés Aqua+ peuvent être collés en plein dans les applications privées comme commerciales. Pour un collage en plein, la pose est réalisée comme décrit à la section 4.2.2 « Méthode B » : les différentes lames sont verrouillées dans la longueur, placées sur la couche de colle puis emboîtées au niveau du petit côté (assemblage côté haut), de façon à ce que toute la surface du verso de la lame soit couverte.



Règles générales :

- le collage en plein doit être réalisé par un spécialiste (c'est-à-dire un poseur professionnel).
- Il faut éviter de mal positionner les lames dans la couche de colle. En l'absence de la planéité du sol support requise pour la pose, une couche de fond et / ou un matériau de remplissage spécifiques doivent impérativement être appliqués. Pour les carrelages, l'application d'une couche de fond et d'un matériau de remplissage spécifiques est toujours nécessaire.
- Les chapes doivent être obligatoirement poncées et aspirées à l'aide d'un aspirateur industriel.
- Dans les salles de bains, le sol support doit être correctement fermé de manière étanche avant la pose d'un revêtement de sol Stratifié Aqua+ afin de prévenir durablement toute détérioration de la structure due à l'humidité.
- Il convient d'utiliser une colle agréée par le fabricant. Toutes les spécifications fournies par le fabricant de la colle (notamment la denture de la spatule, les temps d'ajustement et de prise) sont à respecter. En cas de non-respect de cette condition, toutes les réclamations au titre de la garantie sont annulées. Les colles agréées sont indiquées sur le site www.egger.com.
- Selon le sol support, la spatule crantée doit être remplacée par une nouvelle tous les 30 à 50 m² au maximum.
- La société EGGER Holzwerkstoffe Wismar GmbH & Co. KG ne peut être tenue responsable d'une utilisation et d'un traitement inadéquats du système de collage.
- Dans le cas d'une pose en plein d'un revêtement de sol Stratifié Aqua+, les profils de dilatation n'ont besoin d'être intégrés aux seuils et aux couloirs que si un joint fonctionnel est inclus dans la structure. Les deux zones doivent se chevaucher dans l'espace, car les joints structurels fonctionnels doivent se dilater dans le revêtement supérieur.
- La surface maximum pour un collage en plein est déterminée par les joints structurels fonctionnels. Ainsi, la règle reconnue par la profession qui s'applique est la suivante : tous les joints de construction fonctionnels situés dans le sol support ne doivent jamais être sujets à une fermeture forcée et doivent pouvoir se dilater dans le revêtement supérieur.

Attention :

Le temps de séchage et de durcissement de la colle utilisée doit être impérativement respecté avant que le revêtement de sol Stratifié Aqua+ posé puisse être utilisé.

6. Nettoyage et entretien des revêtements de sol Stratifiés EGGER

La plupart des salissures peuvent être évitées en plaçant un paillason adapté ou en établissant une zone de passage propre à l'entrée. Pour le reste du revêtement de sol, il est recommandé d'utiliser une brosse d'aspirateur pour sols durs. En fonction de la fréquence d'utilisation et du degré de salissure, vous pouvez également laver le revêtement de sol régulièrement avec un chiffon ou un balai à franges humide. Veillez également à nettoyer les chanfreins dans le sens longitudinal. Pour un nettoyage optimal, nous vous recommandons d'utiliser Clean-it, le nettoyeur pour revêtements de sol de EGGER.

- Les entrées doivent être équipées d'une zone de passage propre ou d'un paillason de taille adaptée.
- Pour les applications commerciales dans lesquelles le revêtement de sol donne directement sur l'extérieur, une zone de passage propre de taille adaptée doit être intégrée dans la structure de sol.
- Plutôt que de les pousser ou de les tirer, soulevez les meubles pour les déplacer. Une couverture ou une serviette placée sous les pieds des meubles pour les faire glisser peut être considérée comme une solution acceptable.
- Fixez des patins en feutre sous les pieds des meubles, y compris les chaises et les tables. Nettoyez-les régulièrement, vérifiez leur état et remplacez-les si nécessaire.
- Utilisez des roulettes souples (de type W) pour vos fauteuils de bureau ou tout autre meuble ou équipement doté de roues. En l'absence de roulettes souples adaptées, le sol doit être recouvert d'un tapis de protection.
- Les roulettes des meubles et des fauteuils de bureau doivent être nettoyées à intervalles réguliers, leur état doit être contrôlé et leur remplacement doit être effectué si nécessaire.
- Lorsque vous passez l'aspirateur, utilisez la brosse pour sols durs. Les brosses batteuses rotatives doivent être désactivées ou retirées.
- Nettoyez votre sol avec un chiffon ou une serpillère légèrement humide. N'utilisez pas un chiffon ou une serpillère trempée sur le revêtement ; ne versez pas de liquide directement sur le sol.
- Essuyez immédiatement tout liquide renversé et éliminez toute humidité stagnante. Ne laissez pas le sol mouillé ou humide plus longtemps que nécessaire.
- Ne laissez pas les éventuelles éclaboussures d'eau ou de l'humidité s'évaporer sur votre revêtement de sol Stratifié ; essuyez la zone aussi rapidement que possible pour la sécher.
- L'utilisation d'un nettoyeur vapeur sur les revêtements de sol Stratifiés est interdite et ne doit être réalisée que sur les sols Aqua+ signalés compatibles*.
- Les brosses batteuses doivent être désactivées ou retirées.
- N'utilisez pas de ponceuses, de décapeuses, de polisseuses, de laveuses, de nettoyeurs haute pression ou autres appareils similaires.
- N'utilisez pas de produits d'entretien filmogènes (pouvant laisser des résidus). Nous vous recommandons d'utiliser Clean-it, le nettoyeur pour revêtements de sol de EGGER.
- N'utilisez en aucun cas de la laine d'acier ou un produit décapant ou abrasif sur le revêtement de sol Stratifié.
- Il n'est pas nécessaire d'appliquer de la cire ou un produit à polir sur les revêtements de sol Stratifiés. L'utilisation de cire ou de produit à polir entraîne l'annulation de toute garantie.
- Il n'est pas nécessaire d'appliquer un produit d'étanchéité sur les revêtements de sol Stratifiés. L'utilisation d'un produit d'étanchéité entraîne l'annulation de toute garantie.

*Seuls les revêtements de sol Stratifiés Aqua+ peuvent être lavés à l'aide d'un nettoyeur vapeur du commerce. Si vous utilisez un nettoyeur vapeur, la machine doit impérativement être en mouvement permanent. Le nettoyeur vapeur doit être exclusivement rempli d'eau claire. Aucun produit de nettoyage ou autre additif ne doit être ajouté.

Le non-respect des consignes de nettoyage et d'entretien mentionnées ici entraîne l'annulation de toute garantie.

Quelle que soit la résistance de votre sol, il existe toujours un risque d'endommager les lames d'un revêtement de sol Stratifié. Les petites dégradations peuvent être masquées à l'aide de la pâte de réparation décor Mix & Fill EGGER adaptée au système ou de cires dures. Pour une dégradation importante, il est possible de faire remplacer les lames par un poseur professionnel. Une documentation séparée est disponible sur demande.

www.egger.com

EGGER Holzwerkstoffe Wismar

GmbH & Co. KG

Am Haffeld 1

23970 Wismar

Niemcy

T +49 3841 301-0

F +49 3841 301-20222

flooring@egger.com

EGGER Drevprodukt Gagarin

Ezhvinsky proezd, 1

215010 Gagarin

Oblast Smolensk

Russie

T +7 48135 79-300

F +7 48135 79-311

info-ru@egger.com

EGGER Retail Products France

60 rue Blaise Pascal

Bâtiment C – CS 41001

37010 Tours Cedex 1

France

T +33 (0)2 47 70 12 50

efp-fr@egger.com